

Nom et Prénom.....

N° Etudiant

Tél..... Email (prenom.nom) :@universite-paris-saclay.fr

Etudiant en Licence Accès Santé (LAS)

Licence 3 « Droit, Science et Innovation »

Enseignements	Semestres	ECTS	CM	TD	Evaluations		Seuil de compensation
					Session 1	Session 2	
BCC1. Résoudre un problème juridique		17					10/20
Droit civil 6 – Régime général de l'obligation	6	5	33	15	ECT	ET	
Libertés publiques	6	5	33	15	ECT	ET	
Droit du travail	6	4	33		ET	ET	
Droit international public II	6	3	33		ET	ET	
BCC2. Appréhender les enjeux de l'application du droit dans les domaines innovants		13					7/20
Droit de la société numérique	6	3	30		ET	ET	
Séminaires scientifiques et technologiques 5	6	10	30		ECI		
BCC3. Mobilité internationale	5	30					Validation
Total annuel		60	225	30			
1 option facultative *	Semestre 5 <input type="checkbox"/> Semestre 6 <input type="checkbox"/>	Point bonus			ECI		

* Options facultatives (Point Bonus) : LV2, sport, culture, engagement étudiant, etc. max 0,125 point bonus par semestre, ou 0,25 par année.

Modalités de contrôle des connaissances

VSN : validation sans note : le résultat est « Admis » ou « Défaillant »

ECT : Evaluation continue et terminale :

- Session 1 : 50% note contrôle continu + 50% note examen de fin de semestre.
- Session 2 : Si la note de contrôle continu de session 1 est égale ou supérieure à 10/20, alors la note finale de l'UE en session 2 = 50% de la note de contrôle continu de session 1 + de 50% de la note d'examen de session 2.
Si la note de contrôle continu de session 1 est inférieure à 10/20, alors la note de l'UE en session 2 = 100% note de l'épreuve de session 2.

ET : Evaluation terminale :

ET : Evaluation terminale :

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

ECI : Evaluation continue intégrale en une session unique :

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de "seconde chance" au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.
- Session 2 : report de la note de session 1 en session 2

SPOC : cours en ligne sur e-Campus de l'université

Conditions de validation de l'année de Licence :

- Moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 ET
- BCC1 : moyenne supérieure ou égale à 10/20 ET
- BCC2 : moyenne supérieure ou égale à 7/20. Le BCC2 peut être compensé par le BCC1.
- BCC3 : validation des UE suivies dans l'université étrangère.

Bloc des UE complémentaires

Enseignements	Semestres	Choix	ECTS	CM	Evaluations	
					Session 1	Session 2
Épistémologie	6		3	15	ET	ET
Projet tutoré (professionnalisant ou challenge en partenariat avec des étudiants étrangers)	6		2		ECI	
Rapport d'expérience du semestre à l'étranger dans la perspective d'une poursuite d'études et mémoire (partiellement en langue anglaise)			9		ET	ET
2 UE au choix au cours du semestre de mobilité internationale :			6			
Droit civil des biens	5	<input type="checkbox"/>	3	EAD	ET	ET
Droit administratif des biens	5	<input type="checkbox"/>	3	EAD	ET	ET
Droit des personnes	5	<input type="checkbox"/>	3	EAD	ET	ET
Droit général des sociétés	5	<input type="checkbox"/>	3	EAD	ET	ET
TOTAL ANNUEL			20	15		

Conditions de validation de l'année de Diplôme Universitaire (LDD 3 + UE complémentaires) :

- Validation de la Licence (60 ECTS) ; ET
- Validation des UE complémentaires par capitalisation ou par compensation le cas échéant ; ET
- Les UE de Licence et les UE complémentaires ne peuvent se compenser entre elles.

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé mon compte Adonis (Accès aux services numériques et adresse mail « Paris-Saclay ») via <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/> (unique contact pour toute communication administrative) et avoir pris connaissance du Règlement des études ainsi que des modalités* particulières applicables à ce contrat pédagogique consultables sur le site : <https://www.jm.universite-paris-saclay.fr/formation/reglement-des-etudes-et-modalites-de-contrôle-des-connaissances-mcc>

Date et signature de l'étudiant